



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E101011

VALABLE JUSQU'AU 03/05/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/09/2000

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2014
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2010B01522

Siret : 528 117 260 00026

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5401018

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 581847B1247000/001471559

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 581847B1247000/001471559

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/12/2023

Raison sociale : LABBE ANTHONY SARL

ZI NORD DES 4 CHEMINS
7 RUE DE LA CARRIERE
85400 STE GEMME LA PLAINE

Téléphone : 02 51 27 07 55

Portable :

Site Internet : www.conceptionbois85.fr

E-mail : conceptionbois85@gmail.com

Responsabilité légale :

LABBE MIREILLE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / LABBE ANTHONY GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	04/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/05/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	29/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/06/2023
o Isolation des combles perdus	04/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.